

postes qui lui sont confiés l'aiment beaucoup. Mais comme me faisait observer un de ses anciens serviteurs, il est Canadien, et ici comme en Canada, la justice universelle et la non-distinction d'origine est beaucoup plus dans les mots que dans la réalité. Je suis bien aise de vous dire ces observations sur son compte parce que ses parents seraient peut-être portés à croire que c'est par sa faute qu'il n'avance pas. Du témoignage unanime de tous ceux qui m'en ont parlé je puis les assurer du contraire.

Je sais que vous trouverez cette lettre trop courte et je regrette d'être obligé de la terminer sitôt. Adieu, bonne mère, priez et faites prier pour moi. Mes saluts à tous ceux qui s'intéressent à moi.

Votre fils respectueux et bien tendrement affectionné,

ALEX. TACHÉ, O. M. I.

### **Bibliothèque Nationale a l'Archeveche de Saint-Boniface**

Ceux d'entre nous qui désirent étudier l'histoire si belle de notre bien-aimée patrie canadienne sont arrêtés, à tout instant, par la pénurie de livres.

Loin des grandes bibliothèques de Québec, d'Ottawa, de Montréal, des Trois-Rivières, de Nicolet, il nous est impossible souvent de recourir aux sources de notre histoire. L'on sait que les livres français sont bien rares même à la bibliothèque du parlement à Winnipeg, et la bibliothèque de l'archevêché est bien pauvre. Aussi notre bien-aimé Archevêque, qui est ardent patriote, s'est ému de cette pauvreté incommode et il a fait appel à nos compatriotes dès 1899. Plusieurs ont répondu avec empressement et générosité à l'appel de Sa Grandeur.

C'est d'abord feu Mgr Laffèche, l'ancien ami de Mgr Taché, qui envoie à son successeur (Mgr Langevin) la collection complète de ses ouvrages. Puis c'est l'Hon. Juge Routhier qui fait hommage à